
PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 16 DÉCEMBRE 2014 À 19 h 30 AU CENTRE METCALFE SITUÉ 3597, RUE METCALFE À RAWDON, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS FORMANT QUORUM :

Monsieur le maire,

Bruno Guilbault

Mesdames et Messieurs les conseillers,

Louise Poirier
Katy Dupuis
Raymond Rougeau
Renald Breault
Kimberly St Denis
Stéphanie Labelle



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

La séance est ouverte par Monsieur le maire Bruno Guilbault. Maître Caroline Gray, directrice du Service du greffe et secrétaire-trésorière adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Sont également présents :

Monsieur François Dauphin, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Carole Landry, directrice du Service des finances

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

14-627 Il est proposé par Monsieur le conseiller Raymond Rougeau, appuyé par Madame la conseillère Stéphanie Labelle et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des prévisions budgétaires 2015 et du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017
4. Adoption du budget pour l'année 2015
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017
6. Période de questions
7. Levée de la séance

3. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

14-628 Monsieur le maire procède à la présentation et au dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2015 et du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

4. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2015

CONSIDÉRANT la présentation faite par Monsieur le maire et la directrice du Service des finances concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2015.

14-629 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Raymond Rougeau, appuyé par Madame la conseillère Louise Poirier et unanimement résolu par les conseillers :

D'adopter le budget pour l'année 2015 au montant de 14 857 898 \$ tel que présenté et pour valoir comme si au long récit.

De distribuer gratuitement le budget pour l'année 2015 dans le Rawdonnois, conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec.

5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

CONSIDÉRANT la présentation faite par Monsieur le maire concernant le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

14-630 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Raymond Rougeau, appuyé par Madame la conseillère Katy Dupuis et unanimement résolu par les conseillers :

D'approuver le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017, tel que présenté, et pour valoir comme si au long récité, le tout conditionnellement à l'obtention des subventions et du financement pouvant s'appliquer à certains travaux.

De distribuer gratuitement le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 dans le Rawdonnois, conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite, conformément à la loi, les personnes présentes à l'assemblée publique, à poser des questions sur les points prévus à l'ordre du jour.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

14-631 Il est proposé par Madame la conseillère Kimberly St Denis, appuyée par Madame la conseillère Stéphanie Labelle et unanimement résolu par les conseillers :

Que l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été discuté, monsieur le maire déclare la présente séance du conseil levée à 20 h 10.

(S)

Me Caroline Gray, secrétaire
Directrice Service du greffe
et secrétaire-trésorière adjointe

(S)

Bruno Guilbault, maire